

Qualiarbre®

NEWSLETTER



DATES À RETENIR

- **24/10/2024** : 3èmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres - Essonne Montgeron
- **12/11/2024** : Colloque annuel du LabEx ARBRES au Centre INRAE de Champenoux.
- **19 au 21/11/2024** : Le Salon de la biodiversité et du génie écologique, première édition
- **18 au 20/06/2025** Forexpo à Mimizan
- **26 et 27/06/2025** : Colloque Qualiarbre à Niort - L'arbre au cœur des enjeux climatiques

Qualiarbre : le réseau des arboristes élagueurs certifiés

Après un rapide coup d'œil à l'actualité du réseau, ce mois ci, notre newsletter fait un point sur le crédit d'impôt.

En deuxième partie retrouvez un focus sur la collybie. Et pour finir, notre rubrique sur la biodiversité s'intéresse cette fois à un petit auxiliaire du jardin : le hérisson



Social : Point sur le crédit d'impôt

Focus sur les interventions qui peuvent être soumises au crédit d'impôt.

Qualiarbre®

ZOOM SUR...



La collybie

C'est la saison des champignons, certains sont nocifs pour les arbres mais pas tous. On fait le point sur la collybie.

Le programme de notre colloque s'affine, on vous donnera la liste des intervenants en début d'année 2025 !



Le Crédit d'impôt

Quels travaux au jardin sont éligibles ?

C'est un logo que nous voyons de plus en plus. Le service à la personne permet aux particuliers de bénéficier d'un crédit d'impôt, mais attention, tous les travaux proposés par les entreprises ne sont pas concernés par ce crédit d'impôt !

Certaines entreprises abusent de l'utilisation de cet avantage pour leurs clients, voici donc un rappel des travaux concernés.

Services de jardinage éligibles au crédit d'impôt :

Le crédit d'impôt pour le service à la personne peut s'appliquer à certains travaux de jardinage, notamment :

- Tonte de la pelouse.
- Taille des haies et arbustes.
- Ramassage des feuilles.
- Entretien des massifs et potagers.
- Débroussaillage.

Ce crédit d'impôt est accordé à hauteur de 50 % des dépenses engagées, dans la limite de 5 000 € par an pour les travaux de jardinage.

Ce qui n'est pas couvert :

- Les gros travaux de jardinage tels que l'élagage, l'abattage d'arbres, le dessouchage ou la création de jardins (terrassement, plantations importantes).
- L'évacuation des grosses branches suite à un élagage

En résumé, les petits travaux d'entretien de jardin sont éligibles au crédit d'impôt dans le cadre des services à la personne, mais les travaux d'élagage, d'abattage d'arbres, ou de création paysagère ne le sont pas.



La DREETS anciennement DIRECCTE réalise des contrôles régulièrement sur l'utilisation abusive du service à la personne.



La collybie à pied en fuseau

Qu'est ce que c'est ?

La collybie à pied en fuseau (**Gymnopus fusipes**) est un champignon souvent rencontré à la base des arbres, principalement des feuillus, en particulier les chênes.

C'est un **champignon saprophyte** (qui se nourrit de matière organique morte) et parfois parasite des arbres. Son nom vient de la forme caractéristique de son pied, qui est renflé et en fuseau, souvent torsadé. Il fait partie de la famille des Omphalotaceae et **pousse généralement en groupes à la base des arbres**, surtout dans les forêts de feuillus.



© Photo: Laurent Francini

Comment la repérer ?

Elle se distingue par plusieurs caractéristiques :

- **Chapeau** : de 4 à 10 cm de diamètre, brun rougeâtre, parfois plus pâle en vieillissant, convexe puis aplati.
- **Lames** : serrées, blanches à crème, qui peuvent rosir légèrement avec le temps.
- **Pied** : en forme de fuseau, allongé, souvent torsadé ou tordu, fibreux, et épaissi à la base. La couleur du pied est brune à rougeâtre.
- **Habitat** : pousse au pied des arbres, en particulier des feuillus.

Quelle est la période la plus propice pour repérer la collybie structurée ?

La période la plus propice pour repérer la collybie à pied en fuseau (*Gymnopus fusipes*) est de l'été à l'automne, généralement de juillet à octobre. Elle est particulièrement visible à la fin de l'été et au début de l'automne, **lorsque les conditions d'humidité sont favorables à sa croissance**. En fonction des conditions climatiques locales, elle peut apparaître plus tôt ou plus tard, mais **l'automne reste le meilleur moment pour l'observer**.

Qu'est ce que cela signifie ?

Lorsque la collybie à pied en fuseau pousse au pied d'un arbre, cela peut indiquer une **relation parasitaire**. En effet, ce champignon peut **s'attaquer aux racines des arbres, les affaiblir et, à terme, provoquer leur dégradation**. La présence de cette collybie, notamment en **grand nombre, peut donc être un signe que l'arbre est affaibli ou vulnérable**.

Sur quels arbres peut-on la retrouver ?

La collybie à pied en fuseau est très souvent associée **aux chênes**. Cependant, elle peut aussi être retrouvée au pied **d'autres arbres feuillus comme le hêtre, le châtaignier, et parfois même le chêne rouge d'Amérique**. Elle apparaît souvent dans les forêts tempérées d'Europe, de la fin de l'été jusqu'à l'automne.

Quelles sont les conséquences ?

- **Affaiblissement de l'arbre** : La collybie à pied en fuseau peut parasiter les racines des arbres, entraînant des blessures racinaires et une détérioration de la santé de l'arbre.
- **Chute ou dépérissement** : Les arbres parasités par ce champignon peuvent devenir plus sensibles aux vents ou aux autres maladies, et certains peuvent même mourir au fil des années si l'infection est sévère.
- **Impact écologique** : En parasitant les racines, le champignon perturbe les échanges de nutriments entre l'arbre et le sol, ce qui peut affecter la croissance de l'arbre.

Avec quel autre champignon ne faut-il pas la confondre ?

Il existe plusieurs espèces de collybies,, notamment, la **collybie structurée ou beurrée**, champignon basidiomycète, appartenant à la famille des Tricholomataceae. C'est un **champignon saprophyte**, c'est-à-dire qu'il **se nourrit de matière organique en décomposition, notamment le bois mort**. Il joue donc un rôle important dans la **décomposition de la litière forestière et le recyclage des nutriments dans l'écosystème forestier**.

Elle se caractérise par :

- **Chapeau** : De 3 à 10 cm de diamètre, souvent gras ou visqueux au toucher, de couleur brune (teintes variables, du brun-rougeâtre au brun pâle).
- **Pied** : Long et fin, de couleur crème à brun-rougeâtre, souvent creux et assez fragile.
- **Lames** : Blanches à crème, devenant plus rosées avec l'âge.
- **Odeur** : Peu marquée, parfois légèrement terreuse.
- **Spores** : Blanches à rosées. Elle pousse principalement à la fin de l'automne et en hiver, dans les forêts de conifères et de feuillus.



Crédit photo
connaitrelanature.com

En résumé, il est essentiel de distinguer la collybie à pied en fuseau, qui peut affaiblir voire tuer certains arbres, en particulier les chênes et la collybie structurée, utile et inoffensive.

Piqûre de rappel

La crise sanitaire vécue par nos entreprises

Il y a 3 ans, le pays était à l'arrêt, les entreprises fermées; une période totalement lunaire qui nous paraît pourtant déjà bien loin.

Qualiarbre interrogeait ses entreprises pour savoir comment elles avaient vécue la crise du covid.

[Lire l'interview](#)

Qualiarbre
La Lettre du Dirigeant

#7 Octobre 2020

LA CRISE SANITAIRE VÉCUE DANS NOS ENTREPRISES

Dans cette lettre, découvrez le retour d'expérience de 3 entreprises du réseau Qualiarbre sur cet événement qui a chamboulé le pays. La crise a été vécue de manières bien différentes par nos dirigeants. Bonne lecture !

 <small>Quentin Puch (QP pour l'interview) - Gérant Groupe Kerne - 85 salariés - Clientèle : Particuliers, Entreprises et Collectivités Région Bretagne</small>	 <small>Jean Celas (JC pour l'interview) - Gérant Colas Elagage - 2 salariés - Clientèle : Particuliers, Paysagistes, Syndic de copropriété, constructeurs Région Auvergne - Rhône Alpes</small>	 <small>Christophe Lartigaut (CL pour l'interview) - Gérant L'agenais - 12 salariés - Clientèle : Particuliers, Collectivités et Professionnels (TP et Paysagistes) Région Auvergne - Rhône Alpes</small>
---	--	---

Quelle a été votre réaction lors de l'annonce du confinement en tant que gérant / dirigeant ?

QP - Cela a été une grande surprise et une incompréhension totale. Ne pas savoir que faire si ce n'est de fermer comme demandé par l'état le premier vendredi. Incompréhension et décharge avec d'autres chefs d'entreprises sur qui fait quo et quand ? De la culpabilité aussi de savoir si nous faisons le bon choix, si nous sommes responsables ou idiots.

JC - Le président, M Macron, a fait sa première allocution un lundi soir. Il demandait aux Français de privilégier le télétravail quand cela était possible, ce qui ne nous concernait donc pas. Le lendemain, mardi, je laissais le choix à mes salariés de continuer le travail ou de se mettre en chômage partiel. Tous les deux ont voulu continuer.

CL - On s'y attendait, mais on n'est pas prêt pour autant. Incompréhension des annonces du gouvernement (doit on s'arrêter ou travailler en respectant les règles sanitaires?). Mais confiant car les propositions d'aides gouvernementales avaient l'air d'être à la hauteur si l'entreprise devait s'arrêter totalement (chômage partiel et décharge des crédits).

Le hérisson

L'automne est là, l'hiver approche. Intéressons nous aux autres petits habitants de nos jardins qui pourraient être dérangés par l'élagage ou l'abattage d'arbres.

Le hérisson



Comment le reconnaître ?

Petit mammifère rondouillard pesant de 1 à 1.5kg, le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est facilement identifiable à son dos recouvert de piquants.

Il est peu visible entre octobre et avril, période à laquelle il hiberne. Il peut cependant se réveiller lors de ponctuels radoucissements du climat pour aller se nourrir.

Habitat

Le Hérisson d'Europe se rencontre dans différents types de milieux. Il affectionne les forêts riches en sous-bois, et plus particulièrement les forêts de feuillus. Cependant il se rencontre aussi dans des milieux plus ouverts comme les bocages et plus largement les prairies.

C'est un visiteur fréquent des parcs et jardins. Un élément important conditionne sa présence, les abris : tas de branches, de bois, pierres, broussailles... Semi nocturne, il est préférentiellement actif la nuit.

Protection du hérisson

Il est protégé dans toute la Communauté Européenne, où il est interdit de le détruire, de le transporter, de le naturaliser, de le mettre en vente.

Biologie, reproduction

La saison de reproduction commence dès la sortie d'hibernation en mars ou avril et se termine en août. Cette espèce produit généralement 2 portées par an. Le nid, assez grand et plat, est construit dans un trou du sol ou un ancien terrier. Il peut également se trouver sous un buisson ou dans un tas de feuilles mortes.

Chaque portée est composée de 2 à 10 petits (4 à 6 en général), qui naissent aveugles après 35 à 40 jours de gestation. La femelle s'occupe seule des jeunes, qui sont sevrés à l'âge de 20 jours et indépendants entre 40 et 60 jours.

Alimentation

Le Hérisson d'Europe est principalement insectivore. Il se nourrit d'invertébrés terrestres : lombrics, chenilles, limaces ou araignées. Plus occasionnellement il peut diversifier son alimentation avec des grenouilles, des lézards, de jeunes rongeurs voire même des oisillons et des œufs ainsi que des cadavres. Champignons et certains fruits font aussi partie de son régime alimentaire.

Hérisson au jardin

Si un hérisson se trouve dans votre jardin, sécurisez tout ce qui pourrait être dangereux pour lui (grillage coupant, rampe d'accès pour sortir des mares ou piscine etc). Vous pouvez permettre son installation en lui créant/achetant un abri.

Si vous le voyez en plein jour, il est potentiellement en danger. Observez le, pendant 10 min. S'il bouge peu et vous paraît mal-en-point, déposez le dans un carton avec des couvertures et une bouillote. Quand il sera réchauffé, il pourra manger quelques croquettes pour chat et boire de l'eau dans une coupelle.

Contactez un centre pour le prendre en charge ou vous donner des conseils adaptés.

J'achète un abri



Source : LPO

**VOUS AVEZ AIMÉ CE CONTENU ?
N'HÉSITEZ PAS À...**



RÉAGIR



COMMENTER



PARTAGER

... ET À NOUS SUIVRE ICI



Qualiarbre®